

A retenir

Mildiou	Période de sensibilité des grappes jusqu'à véraison complète.
Oïdium	Progression de la maladie plus faible.
Eudémis	Pour suivre correctement le début du 3^{ème} vol, changer les glus et capsules dans chacun des pièges.
Cicadelles de la flavescence dorée	Des adultes de cicadelles sont observés. Le 3^{ème} traitement contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée rendu obligatoire par arrêté préfectoral est à réaliser du 21 juillet au 01 août 2018

PLUVIOMETRIE

Vignoble régional

Tableau des hauteurs de pluies du 02 au 08 juillet

		2-jul.	3-jul.	4-jul.	5-jul.	6-jul.	7-jul.	8-jul.	CUMULHEBDO
Pyrénées-Orientales	ESTAGEL	0	0	0	0	0	0	0	0
	LAROCHE DES ALBERES	0	0,2	0	0,3	0	0	0	0,5
	PIA	0	0	0	0	0	0	0	0
Aude	ALAIGNE	0	26,9	9,1	0	0	0	0	36
	LEZIGNAN	0	2,2	3,5	0	0	0	0	5,7
	NARBONNE	0	0,5	2,7	0	0	0	0	3,2
Hérault	POUZOLLES	0	1,1	6,9	0	0	0	0	8
	PUISSESGUIER	0	2,2	3,5	0	0	0	0	5,7
	VALFLAVNES	0	1	0	0	0	0	0	1
Gard	CHUSCLAN	0	0,3	0	0	0	0	0	0,3
	SAINT SILLES	0	0	0	0	0	0	0	0
	VILLEVIELLE	0	0	0	0	0	0	0	0

Directeur de publication

Denis Carretier
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Occitanie
BP 22107
31321 Castanet Tolosan
05.61.75.26.00

Comité de validation :

Nadine Bals, Laure Bérard-Delay, Fabrice Guillois, Emilie Teyssot, Laure Lagarrigue, Christel Chevrier

Crédit photos :

Groupe Chambre, Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

STADES PHENOLOGIQUES

Vignoble régional

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient essentiellement de « baies à taille de pois » (stade K ou 31 ou BBCH 75) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives à tout « début véraison » (stade 35 ou BBCH 81) pour les cépages et/ou les situations précoces.

Le stade phénologique le plus rencontré est « fermeture de la grappe » (stade L ou 33 ou BBCH 77).



Fermeture de grappe (stade L ou 33 ou BBCH 77)

MILDIU

Vignoble régional

Mesures prophylactiques

- Palisser pour améliorer la couverture du végétal,
- favoriser les mesures réduisant les entassements de végétation (ébourgeonnage, effeuillage...), elles diminuent la durée d'humectation des grappes. Attention aux écimages excessifs (rognages) qui favorisent le départ des entrecoeurs sensibles au mildiou,
- éliminer les pampres, ébourgeonner les plantiers.



Aude

De nouvelles tâches (en cours d'incubation) sont signalées en toutes zones du département. Les niveaux de dégâts sont très hétérogènes mais peuvent ponctuellement atteindre plus de 70 % de feuilles affectées. Des fructifications sont observées lors des épisodes d'humectation matinale ou en cas de forte hygrométrie.

Sur grappes, les niveaux d'attaque demeurent en progression. Les symptômes de type « rot gris » et « rot brun » peuvent localement dépasser les 30 % de grappes touchées. Dans quelques cas extrêmes, la destruction de récolte atteint plus de 50 %.

D'après la modélisation Potentiel Système arrêtée au 08 juillet, les précipitations enregistrées les 3 et 4 juillet sont susceptibles d'avoir entraîné de nouvelles contaminations. Le risque reste élevé pour l'ensemble du département.

Des conditions orageuses du 14 au 16 juillet sont à prévoir (prévisions orageuses à 5 jours encore incertaines). Ces précipitations pourraient provoquer de nouvelles contaminations dès lors qu'elles atteignent 3 mm. Aucune nouvelle contamination n'est à prévoir en l'absence de pluie. Attention toutefois, le modèle ne prend pas en compte les humidités relatives ni les rosées qui pourraient entraîner des contaminations.

Gard

Cette semaine, de nouvelles taches continuent à apparaître sur jeunes feuilles, en général de petites tailles et non fructifères. Ces taches ne sont pas apparues sur les dernières feuilles sorties mais sont à mettre à relation avec les matinées humides d'il y a une dizaine de jours.

Sur grappes, on observe peu de nouvelles contaminations sur baies sous forme de rot-brun. Par contre, le flétrissement des baies atteintes suit son évolution jusqu'à leur dessèchement complet.

Les orages tombés dans la soirée du 3 juillet dans le nord du département (dans le triangle Uzès, Alès et Pont Saint Esprit) ont très probablement généré des symptômes sur feuilles et sur baies qui devraient s'extérioriser dans le courant de cette semaine.

D'après la modélisation Potentiel Système arrêtée au 8 juillet, le risque mildiou sur le département a diminué sauf pour le Bassin Alésien et la zone au nord de Nîmes où il reste élevé. Aucune nouvelle contamination n'est à prévoir en l'absence de pluie. Attention toutefois, le modèle ne prend pas en compte les humidités relatives ni les rosées qui pourraient entraîner des contaminations.

Hérault

Quelques nouveaux symptômes sont observés sur feuilles (jeunes feuilles essentiellement). Les fructifications sont souvent présentes sur l'ensemble des taches.

Le faciès rot brun progresse encore, parfois de manière importante. Les fréquences et intensités des symptômes peuvent être très élevées.

Le mildiou mosaïque (en augmentation) et des défoliations partielles sont visibles.

La progression de la maladie est variable selon le rythme et le régime des orages et des humidités.

Les conditions climatiques (orages) de la semaine écoulée peuvent entraîner un développement de la maladie dans les secteurs concernés. Par ailleurs, toutes nouvelles humidités relatives ou rosées permettent aux taches de devenir voire rester contaminatrices et de faire évoluer la maladie.

La maladie est toujours en phase épidémique.

D'après la modélisation arrêtée au 08 juillet :

- MILSTOP : les conditions météorologiques enregistrées entre le 2 et le 8 juillet engendrent de nouvelles contaminations sur l'ensemble des stations. Les sorties des symptômes sont attendues à partir du 15 juillet. Suite à la semaine écoulée, l'indice de risque a atteint sa valeur maximale (+5) dans la majorité des stations.
- Potentiel Système : toutes les pluies survenues la semaine passée ont entraîné des contaminations dans les secteurs où le risque était élevé. Le risque reste globalement élevé. Des conditions orageuses du 14 au 16 juillet sont à prévoir (prévisions orageuses à 5 jours encore incertaines). Les contaminations se produisent dès 3 mm de pluie. Aucune nouvelle contamination n'est à prévoir en l'absence de pluie. Attention toutefois, le modèle ne prend pas en compte les humidités relatives ni les rosées qui pourraient entraîner des contaminations.

Pyrénées-Orientales

Les taches sur feuilles sont encore visibles mais elles ne sont pas ou peu sporulées et ont tendance à sécher. Cependant le mildiou mosaïque est facilement observé mais les conditions climatiques chaudes ne lui permettent pas de se développer.

Sur grappes, les symptômes rot gris sont facilement observés dans les secteurs tardifs avec une forte diminution du fait des conditions climatiques et du développement des grappes. Dans les secteurs précoces le symptôme rot brun est aussi très facilement observé mais la virulence décroît avec l'arrivée de la véraison.

Les conditions météorologiques actuelles ne sont pas favorables à un développement important et à de nouvelles contaminations.

Cependant toutes humidités et/ou pluies peuvent relancer la maladie sur feuilles et sur grappes sous la forme rot brun.

Le risque reste très élevé en cas de nouvelles conditions contaminantes (rosées, orages).

Evaluation du risque

Le risque est souvent fort sur la région Languedoc Roussillon. La période de sensibilité des grappes est encore en cours. Elle décroît à partir de la fermeture de la grappe. La fin de sensibilité des baies au rot brun est atteinte quand la baie est vérée.

OIDIUM

Vignoble régional

Progression de la maladie plus faible.

Mesures prophylactiques

Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage et le palissage. L'oïdium est sensible aux rayons ultra-violet.

Aude

La maladie progresse modérément sur feuilles et grappes en toutes zones.

En zone précoce (Littorale, Minervois et Corbières précoce) la phase de forte expression de la maladie sur grappes se poursuit. Ainsi sur ces zones, les fréquences et intensités d'attaque sont en nette progression et peuvent ponctuellement dépasser les 50 % en fréquence et 25 % en intensité.

En zone plus tardive (Carcassonnais, Cabardès, Razes-Malepère et Limouxin), la fréquence de détection des symptômes sur feuilles demeure faible. Néanmoins, sur grappes on observe une augmentation significative des fréquences et intensités d'attaque. Les niveaux d'attaque peuvent ponctuellement atteindre plus de 20 % de grappes affectées notamment sur les cépages sensibles.

Gard

Comme la semaine dernière, la grande majorité des parcelles reste saine à ce jour. Pour les parcelles atteintes, les symptômes sur grappes sont en progression uniquement dans certaines parcelles, principalement sur Carignan et Chardonnay.

Hérault

Dans toutes les unités agroclimatiques, le stade dominant observé sur le cépage Carignan est « fermeture de la grappe » (stade L ou 33 ou BBCH 77).

Quelques nouveaux symptômes, essentiellement sur grappes, sont observés dans toutes les unités agroclimatiques.

Les parcelles concernées par la maladie restent nombreuses avec des fréquences qui peuvent être très élevées et des intensités variables, souvent assez faibles (quelques baies/grappe).

La maladie est présente essentiellement dans les parcelles à drapeaux (Carignan) et les situations sensibles (Chardonnay...).

La progression de la maladie est souvent moins importante durant la semaine écoulée et semble se stabiliser dans de nombreuses situations.

Pyrénées-Orientales

L'oïdium est toujours présent en toute zone et sur tout cépage. Son évolution sur grappes est encore importante et facilement visible. En secteur précoce, la maladie mal contenue sur certaines parcelles, va continuer sa progression malgré le stade fermeture de la grappe déjà bien avancé et l'arrivée de la véraison.

Les dégâts sont observables plus facilement sur grappes avec des intensités parfois élevées.

Evaluation du risque

Très grande réceptivité des grappes jusqu'à leur fermeture. Après ce stade, cette sensibilité décroît pour devenir nulle à la véraison complète.

La fréquence et l'intensité de la maladie sont parfois en augmentation. Poursuivre les observations et rester vigilant.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Eudémis

Vignoble régional

Pour suivre correctement le début du 3^{ème} vol, changer les glus et capsules dans chacun des pièges.

Aude

Le vol de 2^{ème} génération est fini en zone précoce et semble se terminer en zone tardive.

De rares nouvelles pontes sont encore observées en zones tardives. Sur ces mêmes zones, les 1^{ères} perforations sont détectées.

En zones précoces, des perforations et des larves L2 à L4 sont également observées sur ces secteurs.

Gard

Le vol de 2^{ème} génération est terminé. Des perforations sont observées, certaines larves ont déjà atteint les stades L3 et L4.

Hérault

Le vol de 2^{ème} génération se poursuit avec des captures variables, souvent faibles. On observe localement une reprise du vol.

Des pontes (fraîches, en évolution et têtes noires) sont notées en zones moyenne et tardive. Les effectifs sont faibles.

Les 1^{ères} éclosions et larves L1 sont observées en zone tardive.

On note des larves (L2 à L5) en zones précoce et moyenne.

Des foyers de perforations sont observés (jusqu'à 40 %).

Pyrénées-Orientales

Le vol de 2^{ème} génération est toujours en cours dans les secteurs moyens et tardifs du vignoble.

Les 1^{ers} dépôts de pontes sont visibles dans le secteur des Fenouillèdes Coteaux.

Des foyers de perforations sont visibles dans les secteurs précoces et moyens.



Evaluation du risque

Le seuil de nuisibilité est de 5 à 10 pontes pour 100 grappes.

Cryptoblabès gnidiella

Gard

Des captures parfois importantes sont notées cette semaine dans le secteur des Sables.

Hérault et Pyrénées-Orientales

Aucune prise n'est enregistrée cette semaine.

Evaluation du risque

Le risque est très faible.

Eulia

Hérault

Des captures sont notées dans les pièges avec des effectifs parfois importants.

Evaluation du risque

Le risque est faible.

Ephestia parasitella

Hérault

Des captures sont notées dans des pièges de la Basse Vallée de l'Hérault.

Evaluation du risque

Le risque est faible.

BLACK ROT

Vignoble régional

Quelques nouveaux symptômes dans l'Aude dans les parcelles atteintes. Stabilisation de la maladie dans le Gard, l'Hérault et dans les Pyrénées-Orientales.

Sur baies, ces symptômes sont de couleur « café au lait » et s'accompagnent de pycnides en leur centre, il ne faut pas les confondre avec des symptômes de mildiou rot brun qui voit une tache de même couleur mais partant du pédicelle.



Taches de black rot

Aude

De nouveaux symptômes de faible intensité sont observés sur les zones précédemment touchées. Aucun symptôme sur baie n'est toutefois détecté à ce jour.

Gard

L'orage du 21 juin, localisé en Uzège et dans le Bassin Alésien, n'a pas généré de symptôme sur feuilles et sur grappes dans les parcelles déjà atteintes.

A ce jour, seulement dans la zone concernée par les orages de la soirée du 3 juillet des incubations sont peut-être en cours. Elles ne s'extérioriseront pas avant la fin de la semaine prochaine sur feuilles et le début de la semaine prochaine sur grappes.

Hérault

On ne note pas de nouveau symptôme cette semaine. Globalement, la situation est stable.

Evaluation du risque

Continuer à surveiller tout symptôme, dans les parcelles à historique notamment.

POURRITURE GRISE

Vignoble régional

Mesures prophylactiques

Favoriser les mesures réduisant les entassements de végétation (ébourgeonnage, effeuillage, palissage...), elles diminuent la durée d'humectation et aèrent les grappes. Attention aux écimages excessifs (rognages) qui favorisent le départ des entrecoeurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Aude

De très rares symptômes sur grappes sont observés en toutes zones.

Gard

Des symptômes sur grappes sont visibles sur cépage Chardonnay notamment, sur vignes vigoureuses avec grappes compactes, avec ou sans dégât de tordeuses.

Hérault

Des symptômes de *Botrytis cinerea* sont observés sur grappes (baies isolées mais aussi « bouchons ») dans certaines parcelles notamment de Chardonnay dans le Minervois, les Hauts Coteaux, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et dans le Montpelliérais.

Ils sont parfois liés à des perforations de tordeuses de la grappe.

Pyrénées-Orientales

Des symptômes de *Botrytis cinerea* sont visibles sur grappes. Ces symptômes sont occasionnés, pour la plupart, par des perforations d'eudémis.

Evaluation du risque

Surveillez l'apparition de symptômes notamment sur grappes.

CICADELLE VECTRICE DE LA FLAVESCENCE DORÉE ET FLAVESCENCE DORÉE

Vignoble régional

Des adultes (forme ailée) de cicadelles vectrices de la flavescence dorée, *Scaphoideus titanus*, sont observés.

Le 3^{ème} traitement contre le vecteur de la flavescence dorée, rendu obligatoire par arrêté préfectoral, est à réaliser du 21 juillet au 01 août 2018.

Des symptômes de la maladie sont visibles au vignoble.

Les caractéristiques de l'expression de la maladie sont :

- la décoloration du feuillage (rougissement pour les cépages rouges, jaunissement pour les cépages blancs) plus ou moins bien délimitée par les nervures. Les feuilles deviennent « cassantes » et s'enroulent en fonction des cépages,
- le dessèchement des rafles avec des inflorescences avortées ou des baies partiellement ou totalement flétries qui peuvent aller jusqu'à la chute complète des grappes,
- l'aoûtement absent ou partiel, aspect caoutchouteux des sarments, qui donne un port « retombant » à la souche atteinte.

Ces dégâts sont observés jusqu'à la chute des feuilles.

Evaluation du risque

Dès à présent, il est primordial de repérer et de marquer les souches atteintes pour les arracher le plus tôt possible.

CICADELLE VERTE

Aude

Les niveaux d'infestations sont généralement faibles mais sont en augmentation. Ils peuvent très localement dépasser le seuil de nuisibilité (200 larves/100 feuilles). Sur ces mêmes parcelles, les 1^{ers} symptômes de grillure demeurent en progression.

Gard, Hérault et Pyrénées-Orientales

Des larves sont observées. Le seuil de nuisibilité de 200 larves pour 100 feuilles est loin d'être atteint.

Des symptômes sont localement visibles.

Evaluation du risque

Le seuil de nuisibilité est de 200 larves pour 100 feuilles observées.

MALADIES DU BOIS

Vignoble régional

Des symptômes de Black-Dead-Arm et d'esca sont visibles.
Les 2 formes (lente et apoplectique) sont observées.
Leur fréquence est en augmentation.

Aude

La fréquence de détection peut atteindre ponctuellement 5 % de ceps présentant des symptômes (forme lente ou apoplexie).

METCALFA PRUINOSA

Hérault

Sa présence est localement observée dans la Basse Vallée de l'Hérault.

Evaluation du risque

Le risque est très faible.

ACARIENS

Hérault

Dans les parcelles de référence, une prédominance d'acariens utiles (typhlodromes) est observée, même si des acariens nuisibles sont ponctuellement visibles sans jamais atteindre le seuil, à ce jour.

Quelques symptômes sur feuilles sont notés dans certaines parcelles.

Evaluation du risque

Le seuil de nuisibilité à cette période est de 30 % de feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien nuisible en l'absence d'acarien utile.

ACCIDENT CLIMATIQUE

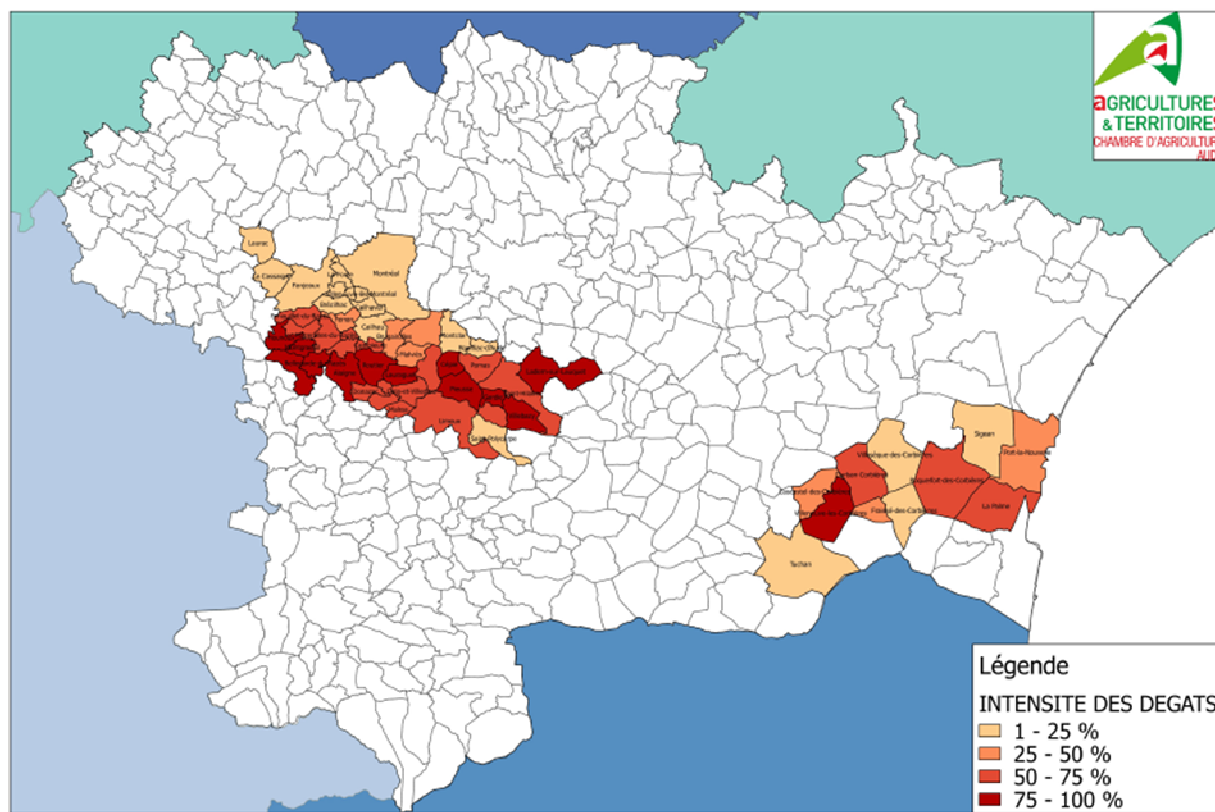
Grêle

Aude

Deux épisodes distincts de grêle ont fortement impacté le secteur ouest (Limouxin et Malepère) et une partie des Corbières et du Littoral :

- Sur le secteur de Limoux : 11 communes sont touchées avec des dégâts compris entre 10 et 100 %.
- Sur le secteur de la Malepère : 35 communes sont affectées avec des dégâts compris entre 10 et 100 %.
- Sur le secteur du Littoral et des Hautes Corbières : 11 communes sont touchées avec des dégâts compris entre 10 et 100 %.

EPISODE DE GRÊLE DU 03 JUILLET 2018 - VITICULTURE



Pyrénées-Orientales

Un orage de grêle s'est déroulé le 03 juillet sur les communes de Tresserre, Céret et Montequieu des Albères. Les dégâts sont faibles.

COCHENILLES

Vignoble régional

Les 1^{ères} larves de cochenilles lecanines et farineuses sont observées au vignoble. Les souches atteintes présentent du miellat dans la zone fructifère.

PUNAISE DU GENRE NYSIUS

Aude et Hérault

Des pullulations de punaise du genre Nysius sont constatées sur plantier dans le Narbonnais et la Clape dans l'Aude et dans la Basse Vallée de l'Hérault. Les dégâts sont importants et peuvent conduire à des défoliations complètes.



Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Pour plus d'informations sur les abeilles et l'apiculture, contactez l'ADA (association de développement apicole) de votre région, le référent apiculture de la chambre régionale d'agriculture ou consultez le site Internet de l'ITSAP-Institut de l'abeille www.itsap.asso.fr

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Hérault, du Gard, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, ADVAH, Cave d'Ouveillan, Dubreucq, Civam bio, CAPL, Ets Perret, Ets Péris, JEEM, Ets Touchat, Fredon LR, IFV.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.